

Méthodologie :

Cette publication résulte de l'exploitation des données issues de l'enquête «Etablissements sociaux et médico-sociaux» (ES) 2006 :

L'enquête conduite par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) auprès des établissements et services pour personnes handicapées (enfants d'une part, adultes d'autres part), est une enquête exhaustive dont la collecte est assurée par les services statistiques régionaux des DRASS. Cette enquête menée tous les quatre ans, permet de dresser un bilan de l'activité des structures et de connaître les principales caractéristiques des personnes accueillies et du personnel employé.

Sur le champ des adultes handicapés, l'enquête ES2006 comporte les établissements suivants :

Les foyers d'hébergement, les foyers occupationnels ou foyer de vie, les foyers polyvalents, les foyers d'accueil médicalisé (FAM), les maisons d'accueil spécialisé (MAS), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Ce sont les résultats concernant ces établissements qui figurent dans ce document, afin de travailler sur un champ identique à celui de la DREES.

Certains établissements n'ayant pas répondu à l'enquête, un redressement a été nécessaire pour estimer les données. Les pondérations ont été obtenues en se calant sur les données du fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) au 31 décembre 2006, soit le nombre d'établissements et de places installées par catégorie d'établissements.

Les différentes catégories d'établissements pour adultes handicapés :

Chaque catégorie de structure propose une prise en charge spécifique pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

Cette situation est le fruit à la fois de l'histoire et de l'évolution du code de l'action sociale et des familles.

Les établissements et services d'aide par le travail : offrent des activités de production et une prise en charge médico-sociale aux adultes handicapés dont la capacité de travail est inférieure à un tiers de celle d'un travailleur valide. En raison de leur double vocation (mise au travail et soutien médico-social), les ESAT disposent de personnels d'encadrement pour des activités productives et de travailleurs sociaux assurant les soutiens éducatifs.

Les établissements centrés sur l'hébergement :

Les foyers occupationnels ou foyers de vie : sont destinés à des personnes handicapées ne pouvant pas travailler mais qui ont une certaine autonomie physique ou intellectuelle.

Les foyers d'hébergement : ont pour but principal d'héberger des travailleurs handicapés en provenance d'ESAT, d'entreprises adaptées ou encore du milieu ordinaire.

Les foyers d'accueil polyvalent : cette catégorie d'établissement a été créée en 2005 pour répertorier les foyers d'hébergement qui proposent à la fois de l'internat, des activités occupationnelles et de la prise en charge médicalisée. Ainsi, un certain nombre de foyers d'hébergement ont été reclassés en foyer d'accueil polyvalent.

Les foyers d'accueil médicalisé (FAM) anciennement foyer à double tarification ont pour vocation d'accueillir des personnes lourdement handicapées, voire des polyhandicapés, qui ne peuvent exercer une activité professionnelle.

Les maisons d'accueil spécialisé (MAS) ont été créées pour accueillir des adultes handicapés nécessitant une surveillance médicale et des soins constants, notamment avec la poursuite de traitements et de rééducation d'entretien.

Pour en savoir plus :

-DREES : Etudes et résultats n° 641 – juin 2008 – Les établissements pour adultes handicapés : des capacités d'accueil en hausse – n° 308 – mai 2004 – Les établissements pour adultes handicapés au 31 décembre 2001 – n° 58 – avril 2000 – Les établissements pour personnes handicapées entre 1988 et 1998 : réduction globale des disparités départementales

-DREES : Document de travail n° 64 – mai 2004 – Les établissements médico-sociaux pour adultes handicapés

Directeur de publication : Pierre-Marie DETOUR
Rédaction : Service Etudes et Statistiques Régional de la DRASS Centre
Mise en page : Service mutualisé de la communication de la Ddass du Loiret et de la Drass du Centre
ISBN : 978-2-11-098419-7



Fin 2006, en région Centre, environ 8 000 adultes handicapés fréquentent un établissement spécialisé

La région Centre offre plus de 5 400 places d'hébergement pour adultes handicapés auxquelles il convient d'ajouter 4 600 places en établissement ou service d'aide par le travail (ESAT). La hausse du nombre de places, relevée depuis 2001, est conforme au constat national et concerne principalement les structures médicalisées.

Quel que soit le type de structure, le taux d'occupation avoisine les 100 %. Le nombre de jours d'ouverture sur l'année varie suivant le type d'établissements ; il est plus élevé pour les foyers d'accueil médicalisé (FAM) plus limité pour les ESAT. La plupart des ESAT sont agréés pour recevoir des personnes présentant des déficiences intellectuelles et psychiques.

On estime, à environ 8 000 personnes, le nombre d'adultes pris en charge par les différentes structures. La population est majoritairement masculine, âgée en moyenne de 38 ans et souffrant principalement d'une déficience intellectuelle.

Plus de 6 000 personnes travaillent auprès des adultes handicapés, soit 4 710 équivalents temps plein. Le personnel, très souvent féminin, exerce principalement des fonctions éducatives, pédagogiques et sociales.

Mars 2009



Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
Service Etudes et Statistiques

Plus de 5 400 places d'hébergement et 4 600 places en ESAT

L'enquête ES2006 auprès des établissements et services accueillant des adultes handicapés a concerné 180 établissements d'hébergement qui proposent plus de 5 400 places. De plus, les 76 établissements et services d'aide par le travail (ESAT) permettent à 4 600 personnes en situation de handicap, de travailler de manière encadrée.

Parmi les 180 établissements proposant de l'hébergement, on dénombre 65 foyers occupationnels ou foyers de vie qui représentent une capacité globale d'accueil de 1900 places, avec les foyers d'hébergement qui peuvent accueillir plus de 2000 personnes, et les foyers d'accueil polyvalents qui, peu nombreux en région, offrent environ 260 places. A ceux-ci, il convient d'ajouter les maisons d'accueil spécialisées (MAS) avec 500 places et les foyers d'accueil médicalisés (FAM) avec 730 places. Ce sont plus de 5 400 places qui sont offertes sur la région par des structures d'hébergement, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2001. Cette hausse, conforme à celle relevée au niveau national, a concerné principalement les structures très médicalisées (MAS et FAM) où près de 400 places ont été créées, dans le cadre des différents plans nationaux renforçant notamment les capacités d'accueil pour les adultes lourdement handicapés.

L'offre de places, proposée en région Centre, apparaît cohérente avec le niveau de population. En effet, les 5400 places de la région

représentent 4,6 % de l'offre nationale, pour une population s'élevant à 4 % de la population nationale. Cependant, on constate, sur la région, un déficit persistant en MAS dans la mesure où les places en région représentent moins de 3 % de l'offre nationale, malgré plus de 250 places créées depuis 2001. Les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire proposent chacun un quart des places, que ce soit en structures d'hébergement ou en ESAT. On observe néanmoins des disparités sur la région suivant le type d'établissements. Plus de 22 % des places de FAM de la région sont situées en Eure-et-Loir, alors qu'elles ne sont que 14 % en Indre-et-Loire. Le Loir-et-Cher qui propose 19 % des places régionales de FAM, ne dispose que de 8 % des places en foyer occupationnel ou foyer de vie.

Dans les structures d'hébergement, l'internat reste le mode d'accueil prédominant. Il concerne entre 66 % et 77 % des places proposées dans les établissements peu ou pas médicalisés, et atteint près de 90 % des places en MAS et FAM.

L'externat, accueil de jour, peu présent dans les autres types de structures représente 30 % des places des foyers occupationnels ou foyers de vie. Les foyers d'hébergement et les foyers d'accueil polyvalent proposent un certain nombre de places en dehors de la structure (hébergement éclaté), respectivement 14 % et 19 %.

Nombre de places en établissements pour adultes handicapés

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France	% Centre
Foyers occupationnels ou foyers de vie	143	447	207	504	155	459	1 915	43 400	4,4
Foyers d'hébergement	325	242	180	506	300	459	2 012	37 700	5,3
Foyers d'accueil polyvalent			14	62	80	108	264	4 100	6,4
Foyers d'accueil médicalisé (FAM)	105	165	86	104	140	134	734	13 400	5,5
Maisons d'accueil spécialisées (MAS)	58	64	98	129	40	117	506	19 600	2,6
Total des établissements centrés sur l'hébergement	631	918	585	1 305	715	1 277	5 431	118 200	4,6
Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	574	696	462	1 229	536	1 121	4 618	111 500	4,1

Source : Enquête ES2006, DREES - FINES

Modes d'accueil des établissements pour adultes handicapés

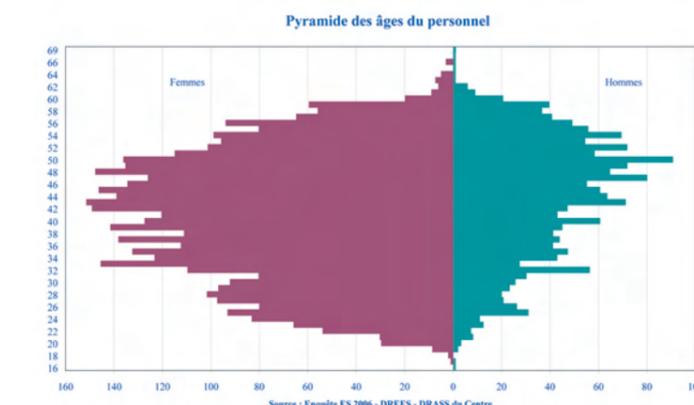
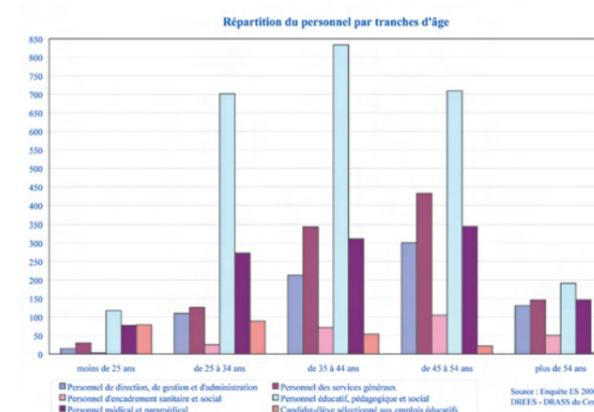
	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement	en % des places				
			dont				
			Foyers occupationnel ou foyer de vie	Foyer d'hébergement	Foyer d'accueil polyvalent	Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	Maisons d'accueil spécialisé (MAS)
Internat (complet, de semaine, regroupé...)	3	77	66	79	78	91	88
Hébergement éclaté (dans des chambre ou des appartements extérieurs à l'établissement)		8	1	19	14	1	
Accueil temporaire		1	2	0	0	1	3
Externat : accueil de jour (sans hébergement)	96	12	30		2	6	8
Accueil familial		0		0	2	1	
Prestation sur le lieu de vie / prestation en milieu ordinaire		1		2			
Autre	1	0			5		
Total	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : 66% des places de foyers occupationnels ou foyer de vie sont destinées à l'internat
Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

Une majorité de personnel éducatif, pédagogique et social

Quel que soit le type d'établissement, le personnel éducatif, pédagogique et social est majoritaire. Dans les ESAT, il représente plus de six ETP sur dix, 45 % dans les établissements centrés sur l'hébergement. En ce qui concerne le personnel éducatif, près de 2/3 est à dominante « éducation spécialisée » et plus d'un quart « travail ». Toutefois, nous constatons des écarts selon la nature de l'établissement. Dans les ESAT le personnel « travail » atteint 90 % du personnel éducatif et dans les établissements centrés sur l'hébergement, le personnel « éducation spécialisée » constitue 86 % des ETP.

Le personnel médical et paramédical, très peu présent dans les ESAT, représente 20 % des ETP des établissements d'hébergement, et plus de 4 ETP sur dix dans les FAM. On compte environ 13 ETP de médecins travaillant dans les établissements accueillant des adultes handicapés. 70 % du personnel employé dans les structures pour adultes est féminin. Cette proportion atteint 76 % dans les établissements centrés sur l'hébergement alors que nous constatons



la parité dans les ESAT avec 52 % d'hommes pour 48 % de femmes. Plus du tiers du personnel masculin travaillant auprès des adultes handicapés se trouve dans ce type de structure.

Les personnes en exercice affichent un âge moyen de 40 ans, légèrement plus faible pour le personnel éducatif, pédagogique et social (39 ans). Le personnel médical avec un âge moyen de 53 ans est quant à lui, plus âgé. En moyenne, les personnes travaillant en ESAT sont plus âgées (43 ans), les personnels des FAM plus jeunes (37 ans).

83 % des établissements accueillent des stagiaires dont près de 90 % pour les structures centrées sur l'hébergement. Par ailleurs, 15 % des établissements ont recours à des bénévoles avec une part plus importante en FAM (25 %) et en foyers de vie (20 %)

Personnel des établissements pour adultes handicapés en région Centre

Fonction principale exercée	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement	dont				
			Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil polyvalent	Maisons d'accueil spécialisé (MAS)	Foyers occupationnels ou foyers de vie	Foyers d'accueil médicalisé (FAM)
Personnel de direction	16	8	10	7	6	7	7
Personnel des services généraux	12	18	24	18	12	18	16
Personnel d'encadrement sanitaire et social	6	4	7	4	1	4	2
Personnel pédagogique, éducatif et social :							
à dominante « enseignement »	0	0	0	1	0	0	0
à dominante « travail »	57	1	0	3	0	2	1
à dominante « éducation spécialisée »	3	39	42	40	35	46	28
à dominante « famille et groupe »	3	5	7	10	7	3	2
Personnel médical	0	0	0	0	0	0	1
Psychologue et personnel paramédical	3	20	3	13	32	14	38
Candidat élève	0	6	6	5	7	6	5
Total	100	100	100	100	100	100	100
Estimation total ETP	1 013	3 701	808	222	638	1 232	802
Estimation du taux d'encadrement	22	69	40	85	128	65	110

Champ : Personnel en fonction des établissements médico-sociaux pour adultes handicapés
Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

Logement ou hébergement des adultes handicapés à leur sortie

Logement ou hébergement à la sortie	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement	dont				
			Foyers occupationnels ou foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil polyvalent	Foyers d'accueil médicalisé (FAM)	Maisons d'accueil spécialisé (MAS)
Logement personnel	29	21	7	31	35	26	0
Famille	24	20	22	14	24	31	17
En famille d'accueil	2	1	3	2	0	0	0
Foyer d'hébergement	12	6	7	11	6	0	0
Foyer occupationnel ou foyer de vie	12	10	12	13	6	0	7
MAS/FAM	2	7	12	3	12	6	10
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	1	0	0	0	0	0	0
Etablissement pour personnes âgées	5	9	14	7	0	12	7
Etablissement de santé	4	3	0	5	6	4	3
Etablissement social	1	0	0	0	0	0	0
Autre	2	5	0	9	0	2	10
Sans objet : Décès	5	16	19	5	12	19	41
Hébergement inconnu	4	2	4	1	0	0	3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Note de lecture : 29 % des personnes ayant quitté un ESAT en 2006 sont hébergés dans un logement personnel

Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

De nombreux établissements accueillant des personnes handicapées restent ouverts toute l'année. Cependant, la durée d'ouverture varie suivant le type d'établissements et le mode d'hébergement. Les ESAT, qui accueillent principalement en externat, sont ouverts en moyenne 237 jours par an, nombre de jours ouverts proche de celui relevé au niveau national (238 jours), en cohérence avec le nombre de jours travaillés en milieu ordinaire. Les foyers d'hébergement et d'accueil polyvalent restent en moyenne ouverts 350 jours dans l'année, les FAM 320 jours, alors que le nombre apparaît plus réduit pour les foyers occupationnels, avec environ 300 jours d'ouverture par an.

La grande majorité des ESAT de la région, est agréée pour recevoir des personnes présentant des déficiences intellectuelles ou psychiques. Sur l'ensemble des établissements centrés sur l'hébergement, 46 % d'entre eux déclarent un agrément pour l'accueil des déficients intellectuels et 33 % pour celui des déficients intellectuels et déficients psychiques. La majorité des MAS (près de 80 %) est agréée pour accueillir des polyhandicapés, ainsi que 27 % des FAM. Seuls 10 % des établissements ont une section spécifique pour accueillir des personnes handicapées vieillissantes.

Agréments clientèle des établissements pour adultes handicapés

	en % des établissements			
	Région Centre		National	
	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement
Déficients intellectuels	49	46	42	45
Déficients psychiques	3	2	7	3
Déficients intellectuels et déficients psychiques	33	33	39	26
Autisme et troubles envahissants du développement	2	4	NS	4
Déficients moteurs	7	6	6	9
Traumatisés crâniens		1	1	2
Déficients visuels	1	1	2	1
Déficients auditifs	1	1	2	1
Polyhandicapés		11	1	13
Autres	3		3	1

Un établissement peut avoir plusieurs agréments

Lecture : 49 % des ESAT sont prévus pour accueillir des personnes atteintes de déficiences intellectuelle

Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

Activité des adultes handicapés à leur sortie

Activité à la sortie	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement	dont				
			Foyers occupationnels ou foyers de vie	Foyers d'hébergement	Foyers d'accueil polyvalent	Foyers d'accueil médicalisé	Maisons d'accueil spécialisé (MAS)
En ESAT ou en entreprise adaptée	17	23	5	48	41	2	0
En attente de placement en ESAT ou en entreprise adaptée	4	3	4	6	0	0	0
Emploi en milieu ordinaire	3	1	1	0	0	2	0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	4	1	4	0	0	0	0
En formation ou en stage	0	1	0	0	12	2	3
Sans activité ou recherche d'activité professionnelle	60	50	59	39	35	65	52
Activité inconnue	6	5	7	2	0	10	3
Sans objet : décès	5	16	19	5	12	19	41
Total	100	100	100	100	100	100	100

Note de lecture : 23 % des personnes ayant quitté en 2006 un établissement sont hébergés dans un logement personnel

Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

Un taux d'occupation élevé pour tous les types d'établissement

Sur l'ensemble des établissements pour adultes handicapés de la région et conformément au constat national, le taux d'occupation est proche de 100 % et ceci quel que soit le type d'établissements. Au niveau infra régional, l'ensemble des ESAT déclarent un taux d'occupation voisin de 100 % voire le dépassent. Quant aux établissements centrés sur l'hébergement, on relève un taux d'occupation de 95 % dans le département de l'Indre, 96 % dans le Loir-et-Cher et 97 % en Eure-et-Loir. Dans le Loiret, où le taux d'occupation est de 100 %, on note un fort taux de rotation. En effet, dans les établissements centrés sur l'hébergement, 24 % des personnes accueillies sont entrées au cours de l'année 2006. Ce taux est de 14,6 % pour l'ensemble de la région, plus faible en Eure-et-Loir où il s'établit à 7 %.

Le nombre de personnes prises en charge ne correspond pas à la somme des places disponibles dans la mesure où une personne peut occuper une place dans deux établissements différents : être hébergée dans un foyer et travailler le jour dans un ESAT. Ainsi, 84 % des personnes hébergées en foyer d'hébergement exercent une activité dans un ESAT sur toute ou partie de la journée.

On peut estimer, à environ 8 000, le nombre de personnes différentes prises en charge par les établissements pour adultes handicapés, en région Centre.

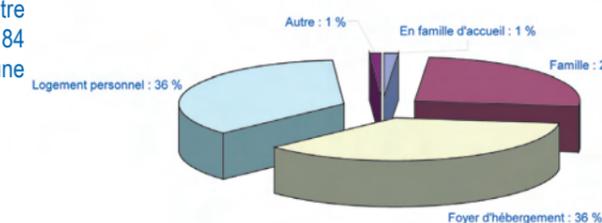
Les personnes présentes dans les structures pour handicapés ne sont pas nécessairement hébergées dans un établissement médico-social. Ainsi, on constate que 36 % des personnes accueillies dans un ESAT ont un logement personnel, et 26 % vivent dans leur famille. A l'opposé, la plupart des personnes présentes en FAM ou MAS y demeurent en permanence.

Plus de 6 000 personnes soit 4 714 équivalent temps plein (ETP) travaillent dans les établissements accueillant des adultes handicapés

Les 6 055 personnes travaillant auprès des adultes handicapés correspondent à un effectif Equivalent Temps Plein de 4 714 emplois. Alors que la clientèle accueillie dans les ESAT représente près de la moitié des personnes présentes dans l'ensemble des structures, le personnel qui y travaille ne représente que 22 %, part identique au niveau national.

Ce sont les MAS et les FAM qui demandent un niveau d'encadrement plus important du fait de la lourdeur du handicap de la clientèle. Alors que la clientèle des FAM et MAS représente environ 12 % de l'ensemble des personnes accueillies, la part du personnel s'élève à près du tiers de l'ensemble des structures. Ainsi, le taux d'encadrement, qui varie fortement suivant le type d'établissement, s'élève à près de 130 % pour les MAS, de 110 % pour les FAM (respectivement 121 % et 108 % au taux national). Ce taux est plus faible dans les ESAT : 22 %.

Hébergement des personnes présentes en ESAT

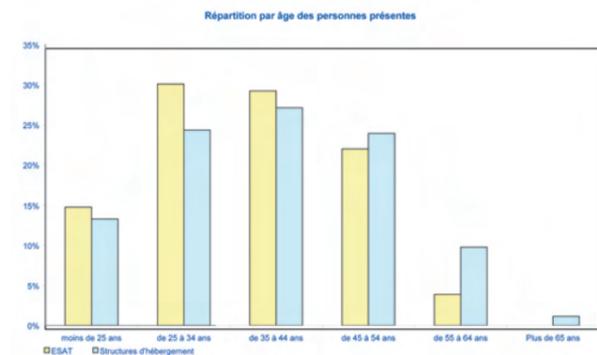


Source : DRASS Centre - DREES - Enquête ES 2006

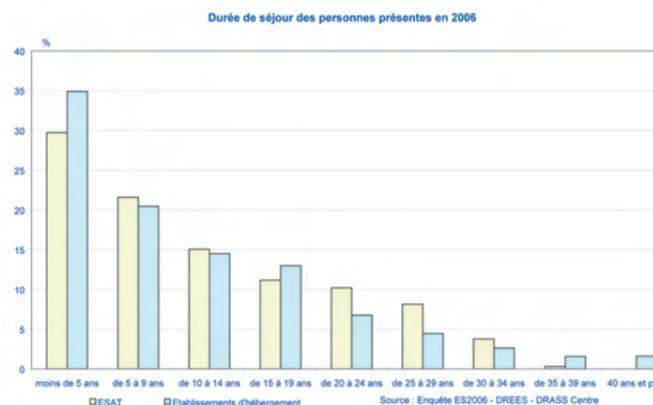
Une population majoritairement masculine, présentant une déficience intellectuelle

La population présente dans les établissements d'hébergement pour adultes handicapés est à majorité masculine (57 %), part supérieure en ESAT où on note 59 % d'hommes. L'âge moyen des personnes accueillies s'élève à 38 ans, identique pour les hommes et les femmes, sans réelle disparité suivant le type d'hébergement. Les personnes de 55 ans et plus représentent plus de 10 % des personnes présentes dans les MAS, FAM et foyers occupationnels ou foyers de vie. Ce taux est beaucoup plus faible dans les ESAT (4 %), en raison de l'orientation de ce public vers le milieu professionnel

La majorité des personnes accueillies est atteinte d'une déficience intellectuelle. Les ESAT déclarent, comme déficience principale, la déficience intellectuelle dans plus de 7 cas sur 10, suivie par la déficience psychique pour 17 % des personnes. Dans les établissements centrés sur l'hébergement, ces taux sont assez voisins, près de 7 personnes sur 10 souffrent de déficience intellectuelle et 15 % de déficience psychique. Par rapport à 2001, on



remarque, notamment dans les ESAT, une augmentation de plus de 4 points de la part des personnes atteintes de déficience du psychisme au détriment des personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce constat est à relier aux politiques mises en œuvre visant à améliorer l'offre en direction des déficients psychiques. Les FAM accueillent 22 % de déficients moteurs et 14 % de polyhandicapés ; ces derniers représentent 44 % des personnes accueillies en MAS.



Les personnes présentes dans les établissements pour adultes handicapés fréquentent ces établissements depuis un certain nombre d'années. En effet, la durée moyenne de présence s'élève à 11,4 ans pour les personnes en ESAT et à 10,7 ans pour les personnes dans les structures centrées sur l'hébergement. Ce sont environ 22 % des personnes travaillant en ESAT qui fréquentent le même établissement depuis 20 ans ou plus, 15 % des personnes accueillies dans des établissements d'hébergement. La part des présents depuis moins de 5 ans est plus élevée dans les structures d'hébergement (35 %) que dans les ESAT (30 %).

Environ 5 % des personnes accueillies ont quitté leur établissement au cours de l'année

Au cours de l'année 2006, 472 personnes ont changé d'établissement ou sont sorties définitivement. Elles y sont restées en moyenne 10 ans, la moyenne d'âge à la sortie est de 39 ans. 42 % des sorties concernent les ESAT et 58 % les établissements centrés sur l'hébergement. Près de 200 adultes handicapés ont quitté un ESAT en 2006 après y avoir travaillé en moyenne 12,5 ans. Cette moyenne est supérieure à celle relevée au niveau national qui est de 9,8 années. Sur la région, on note que près d'un tiers des personnes ayant quitté un ESAT y ont travaillé durant plus de 20 ans. Environ 275 personnes handicapées sont sorties d'un établissement centré sur l'hébergement. La durée de séjour s'avère plus faible que dans les ESAT : en moyenne les personnes ont quitté l'établissement au bout de 8 ans (durée de séjour identique au constat national), plus de 7 sur 10 y sont restées moins de 11 ans.

Déficience principale des personnes accueillies dans les établissements pour adultes handicapés en %

Déficience principale	Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)	Ensemble des établissements centrés sur l'hébergement	dont				
			Foyers occupationnel ou foyer de vie	Foyer d'hébergement	Foyer d'accueil polyvalent	Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	Maisons d'accueil spécialisé (MAS)
Déficience intellectuelle	72	69	77	73	75	45	24
Déficience du psychisme	17	15	16	16	6	9	20
Déficience du langage et de la parole	1			1			
Déficiences auditives	1	1		1			
Déficiences visuelles	1	1		1			
Déficiences motrices	5	7	5	6		22	6
Plurihandicap*	2	3	1	1	13	10	4
Déficiences viscérales, métaboliques, nutritionnelles	1					0	1
Polyhandicap**		4	1		4	14	44
Autres déficiences	1	1		1	2	0	

* handicap correspondant à plusieurs déficiences d'une même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale

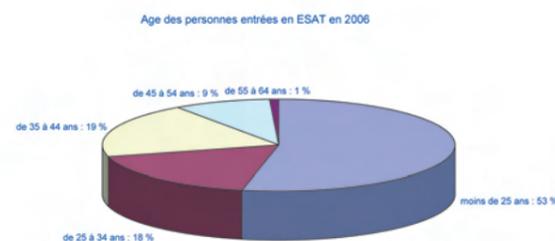
** Handicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante

Lecture : 72,3% des personnes accueillies présentent une déficience intellectuelle

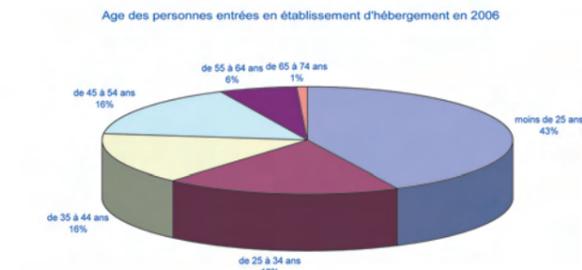
Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

Conformément au constat national, les personnes intégrant une structure pour adultes handicapés sont plutôt jeunes. Ainsi, parmi les personnes entrées en ESAT durant l'année 2006, plus d'une sur

deux avait moins de 25 ans. Cette part est de 43 % pour les personnes arrivant dans un établissement d'hébergement.

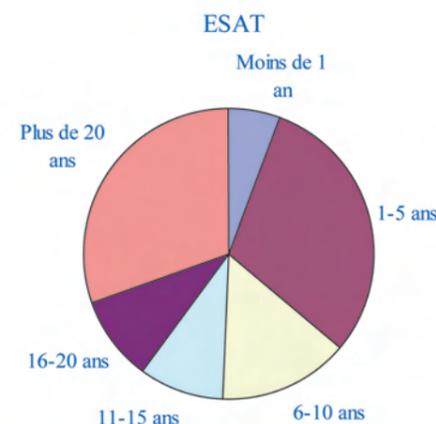


Source : Enquête ES2006 - DREES - DRASS Centre

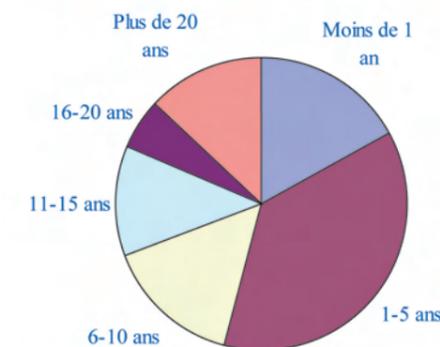


Source : Enquête ES2006 - DREES - DRASS Centre

Temps de présence selon la nature de l'établissement



Etablissements centrés sur l'hébergement



Source : Enquête ES2006, DREES - DRASS du Centre

Les personnes sorties présentent, pour 43 % d'entre elles, une déficience intellectuelle. On peut noter que dans les MAS, les 2/3 des personnes ayant quitté l'établissement sont polyhandicapées, en revanche, près de la moitié des adultes sortis des FAM présentent une déficience motrice.

La situation à la sortie varie en fonction du type d'établissement d'origine. Plus de la moitié des personnes quittant un ESAT disposent d'un logement individuel (famille ou logement personnel), 5 % intègrent un établissement médico-social ou social et 4 % partent dans un établissement de santé.

Dans les établissements centrés sur l'hébergement, le décès est la

cause de sortie pour 16 % des sortants (15 % au niveau national), ce taux est plus élevé dans les structures accueillant des personnes lourdement handicapées (19 % dans les FAM, 41 % dans les MAS). Sur l'ensemble des sortants d'ESAT, 29 % sont en activité ou à la recherche d'un emploi : 17 % travaillent dans une structure identique ou une entreprise adaptée, 4 % y recherchent une place, 3 % ont un emploi en milieu ordinaire. De même, 28 % des sortants des établissements axés sur l'hébergement sont en activité ou en recherche d'une. Près de la moitié des personnes sorties d'un foyer d'hébergement ont une activité dans un ESAT ou une entreprise adaptée.